

INFO PRESSE

Mesures contre l'inflation : les travaux se poursuivent

Une première réunion s'est tenue le 29 avril au cours de laquelle ont été présentées les pistes de travail du gouvernement pour contenir l'inflation liée au conflit russo-ukrainien. En collégialité du 4 mai, le gouvernement s'est engagé sur certaines mesures et a demandé aux services de travailler à leur mise en œuvre. En parallèle, les organisations patronales (MEDEF, CPME, FINC, FCBTP, SCNC, SIDNC) et les syndicats de salariés (UTCFC-CGC, USOENC, USTKE, fédération des fonctionnaires, COGETRA) ont fait parvenir au gouvernement leurs observations et leurs propositions.

Une nouvelle réunion, sous le même format, a eu lieu vendredi 13 mai au gouvernement. Les travaux ont porté sur :

1. **l'état d'avancement des travaux menés par le gouvernement ;**
2. **les demandes complémentaires des syndicats de salariés et des organisations patronales.**

1. État d'avancement des travaux menés par le gouvernement

L'objectif du gouvernement est de mettre en place, à court terme, des mesures pour préserver le pouvoir d'achat des Calédoniens.

Sur la question de l'énergie

- **Des réunions de travail ont eu lieu avec les entreprises pétrolières** afin d'étudier quels efforts pourraient être consentis pour diminuer le coût du carburant à la pompe (remise à la pompe, réduction de marge, etc.). Les discussions doivent se poursuivre.
- Le gouvernement souhaite mettre en place **des aides ciblées** vers les acteurs économiques en difficulté (les transporteurs qui ne peuvent pas répercuter les surcoûts du carburant sur leurs usagers ou les entreprises pour lesquelles le poste carburant est important dans leurs charges) et les foyers aux revenus modestes. **Des échanges avec les provinces ont eu lieu** dans ce sens.
- **Un projet de délibération pour réduire les taxes sur les carburants sera présenté en séance du gouvernement le mercredi 18 mai, afin d'être déposé au plus tôt sur le bureau du Congrès.** Il vise à habiliter le gouvernement à moduler mensuellement le niveau de la taxe sur les produits pétroliers (TPP) et de la taxe additionnelle sur les produits pétroliers (TAP) qui s'appliquent sur les prix des carburants. Ce dispositif doit s'appliquer du 1^{er} juin au 31 décembre 2022. Si l'on divise par deux le taux de ces taxes, le coût de la

mesure supportée par la Nouvelle-Calédonie serait estimé à 450 millions par mois. **Les organisations syndicales et patronales souhaitent que le financement de ces mesures n'entraîne pas un accroissement de la pression fiscale.**

Dans le domaine alimentaire

- **Le gouvernement et les partenaires sociaux** se sont mis d'accord pour réactiver le « bouclier qualité prix » (BQP) :
 - **le BQP fruits et légumes** : il sera composé d'un panier de 6 kg de fruits et légumes pour un prix plafond de 2 500 francs. Il sera commercialisé dans tous les points de 500 mètres carrés (anciennement 1 000 mètres carrés lors du précédent BQP, en 2020). Il reposera sur un accord interprofessionnel d'une durée de quatre mois dans un premier temps, et sera **présenté au gouvernement le 25 mai** ;
 - **les discussions sur le BQP viande et/ou poisson ont commencé vendredi 13 mai**. L'objectif est identique : mettre en place un panier de protéines animales de 2 kg pour un prix plafond.
- **Le prix de vente d'une cinquantaine de produits alimentaires et non alimentaires de grande consommation et de première nécessité sera plafonné**. Le travail avec les opérateurs économiques de la commercialisation, afin d'établir la liste de ces produits est en cours et doit être présentée la semaine prochaine.
- **Le travail de veille sur l'évolution des prix est renforcé** avec notamment, **le recrutement prévu d'une dizaine de contrôleurs qui sillonneront l'ensemble du territoire**. Le gouvernement s'engage aussi à **plus de transparence** grâce à l'amélioration du site prix.nc.

Revoir les règles d'évolution des baux commerciaux

- **Un travail avec l'Institut de la statistique et des études économique (Isee) a été engagé pour redéfinir les règles et les bases de revalorisation des baux commerciaux**. En effet, l'indice de revalorisation des loyers est basé actuellement sur le BT21 lequel ne semble plus correspondre à la réalité du marché des baux commerciaux (+ 7,5 % sur un an), ce qui entraîne une trop forte progression des loyers commerciaux. L'objectif est **d'éviter que cette augmentation se répercute finalement sur les prix à la consommation**.

Mesures pour préserver un revenu aux personnes en difficulté

- **Un travail est en cours pour mettre en place en Nouvelle-Calédonie le dispositif du solde bancaire insaisissable**. Lorsque le compte bancaire d'une personne fait l'objet d'une saisie, la banque doit laisser un montant minimum sur le compte afin de lui permettre de faire ses achats de première nécessité.
- **Un travail de refonte est également en cours sur la saisissabilité des revenus** (salaires et revenus de remplacement).

2. Demandes complémentaires des syndicats de salariés et des organisations patronales

Plusieurs demandes ont été formulées parmi lesquelles :

- **Les organisations syndicales ont soulevé le problème de l'évolution des salaires dans un contexte de perte de pouvoir d'achat** et demandent que des discussions sérieuses s'engagent sur le sujet.
- **Les organisations syndicales sont favorables à la suppression des quotas liées aux importations des produits alimentaires et non alimentaires de première nécessité ou de grande consommation** pour faciliter un approvisionnement du marché calédonien en produits à des prix abordables.
- **La nécessité de mettre en place un plan de soutien pour le secteur du BTP.** Dans l'immédiat, le gouvernement doit prendre contact avec l'ensemble des acheteurs publics afin de les sensibiliser sur les difficultés du secteur et obtenir des assouplissements (application des pénalités de retard, respect des délais de paiement, éventualité d'instaurer une clause de révision des prix, etc.).
- **La nécessité de se rapprocher de l'État afin d'étudier la faisabilité d'étendre à la Nouvelle-Calédonie les dispositifs de soutien mis en place en métropole.**

Le gouvernement et les partenaires sociaux ont convenu de se rencontrer chaque semaine pour suivre la mise en place des mesures permettant de lutter contre l'inflation et en mesurer l'efficacité.

* * *

*